

## NAVETTE D'ACCES AUX SOINS ROUL'VERS / ARTICLE PRESSE COLLECTIVITES

Comme elle s'y est engagée dans le cadre de la mise en œuvre des actions du **Contrat Local de Santé**, la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise met en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015 un dispositif de « **Navette d'accès aux soins** » afin de **faciliter l'accès aux soins et aux services de santé des personnes rencontrant des difficultés de mobilité** (absence de véhicule, impossibilité de conduire, personne isolée...).

Ce service de « Navette d'accès aux soins » est effectué par le chantier d'insertion **ROUL'VERS** développé par La Sauvegarde 95 comme un support d'accompagnement vers l'emploi innovant, attractif et valorisant pour des jeunes de 18 à 25 ans. La « Navette d'accès aux soins » donne aussi l'opportunité à des jeunes de construire un parcours professionnel. Les maîtres mots de ROUL'VERS sont : insertion, autonomie, mobilité et solidarité. Depuis sa mise en place il y plus d'un an, **le service offert par les chauffeurs de ROUL'VERS est largement plébiscité par les usagers.**

La « Navette d'accès aux soins » permet aux **habitants des 9 communes** de la CCHVO de se rendre dans les **structures de santé situées dans le Val d'Oise et dans les communes de l'Oise limitrophes de la CCHVO** : Hôpital de Beaumont-sur-Oise, Hôpital de Saint-Martin du Tertre, Clinique Conti à l'Isle Adam, Hôpital de Pontoise, Clinique Sainte-Marie d'Osny, Centre d'Imagerie à Franconville et chez les différents professionnels de santé du territoire.

Pour profiter de ce service **gratuit**, les habitants de la CCHVO doivent **s'adresser au CCAS de leur commune afin d'être inscrits sur la liste des bénéficiaires**. La « Navette d'accès aux soins » est **strictement limitée aux transports en rapport direct avec des soins** (consultations, examens médicaux, séances de rééducation ...). Pour des raisons d'organisation, la demande de transport doit être effectuée **le plus tôt possible**, au maximum la veille du rendez-vous, dans la limite des places disponibles.

**Attention : la « Navette d'accès aux soins » n'est pas adaptée pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées privées d'autonomie.** Elles peuvent s'adresser au réseau PAM95 du Conseil Départemental, équipé pour transporter les personnes en fauteuil (tel : 01 77 02 20 20).

